

**COMPTE RENDU DE LA 3^e RÉUNION DE LA COMMISSION DES ÉTUDES
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016
TENUE LE MARDI 9 FÉVRIER 2016 À 13 h 30, AU LOCAL F-240**

Présences :	Brigitte Aubin, Stéphane Chouinard, Nicolas Fiset, Luc Grenier, Julien Lapan, Simon-Philippe Lebel, Paul-Antoine Jetté, Maude Ménard, Danielle Pépin, France Perreault, Éleine-Marie Rouleau, Sylvie Roy, Patricia Tremblay, Dominique Trudel et Jean-Luc Trussart
Absences motivées :	Marie-Ève Dupuis Roussil, Diane Pepin et Patrice Sénécal
Invitées :	Nadia Grondin, Lyne St-Pierre et Caroline Salvail
Président d'assemblée :	Marcel Côté
Secrétaire d'assemblée:	Chantale Gagné

3.1 Identification des présences et constatation du quorum

Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 35.

Marcel Côté préside la réunion. Il souhaite la bienvenue à Maude Ménard, étudiante en Sciences humaines, représentant les programmes préuniversitaires et à Nicolas Fiset, étudiant en Design d'intérieur, représentant les programmes techniques.

Il souligne la Semaine des enseignants et des enseignantes et il les remercie pour leur engagement, leur passion et leur rigueur auprès des étudiants.

Il profite de l'occasion pour réitérer son entière collaboration et disponibilité dans le contexte particulier dans lequel se retrouve le collège constituant de L'Assomption.

3.2 Adoption du projet d'ordre du jour

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour avec la convocation. Marcel Côté informe les membres que le point 3.15.1 *Plan stratégique 2016-2019 – démarche locale* est reporté et remplacé par *Processus de recrutement à la direction du collège constituant de L'Assomption*.

CDEL160209-01

Sur une proposition de Patricia Tremblay, dûment appuyée par Julien Lapan, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié comme suit :

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 3.1 **Identification des présences et constatation du quorum**
- 3.2 **Adoption du projet d'ordre du jour**
- 3.3 **Avis à formuler sur le renouvellement de mandat du directeur général du Cégep régional de Lanaudière**
Invitée : Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives
- 3.4 **Adoption du compte rendu de la réunion du 1^{er} septembre 2015**
- 3.5 **Adoption du compte rendu de la réunion extraordinaire du 10 décembre 2015**
- 3.6 **Suivi du compte rendu du 1^{er} septembre 2015**
- 3.7 **Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption du Devis d'évaluation du programme Design d'intérieur (570.E0)**
Jean-Luc Trussart
Invitée : Lyne St-Pierre, enseignante, Design d'intérieur
- 3.8 **Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption du Rapport d'évaluation du programme Archives médicales (411.E0)**
Jean-Luc Trussart
Invitée : Caroline Salvail, coordonnatrice du département
- 3.9 **Présentation d'un rapport de libération de tâche**
 - 3.9.1 **Guide d'accueil des nouveaux étudiants en Arts, lettres et communication**
Luc Grenier, enseignant, Arts, lettres et communication
- 3.10 **Adoption du Plan de travail de la commission des études 2015-2016 révisé**
- 3.11 **Avis à formuler au conseil d'établissement pour les modifications apportées au Règlement no 6 sur l'admission des étudiants**
Patricia Tremblay
 - 3.11.1 Règles d'application du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption relatives au Règlement no 6
- 3.12 **Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption du calendrier scolaire 2016-2017**
Patricia Tremblay
- 3.13 **Rapport du conseil de la réussite sur le cheminement Tremplin DEC**
Patricia Tremblay

- 3.13.1 Portrait du cheminement des étudiants
- 3.13.2 Avis à formuler au conseil d'établissement
- 3.13.3 Tremplin DEC – mise à niveau

3.14 **Autres points**

3.15 **Information**

- 3.15.1 Processus de recrutement à la direction du collège constituant de L'Assomption
- 3.15.2 Spectacle-bénéfice au profit de la Fondation du Cégep à L'Assomption
- 3.15.3 Entente avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS)

3.16 **Prochaine rencontre :** le mardi 1^{er} mars 2016

3.17 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité.

3.3 Avis à formuler sur le renouvellement de mandat du directeur général du Cégep régional de Lanaudière

Invitée : Nadia Grondin, directrice des ressources humaines et des affaires corporatives

Marcel Côté se retire pour ce point.

Le contrat de travail du directeur général du Cégep régional de Lanaudière, M. Marcel Côté, viendra à échéance le 30 septembre 2016. Récemment, M. Côté a fait part à la présidence du conseil d'administration de son intention de solliciter un nouveau mandat.

À son assemblée du 16 février 2016, le conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière sera appelé à se prononcer sur le renouvellement de mandat du directeur général.

Conformément à l'article 39 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, les membres de la commission des études et du conseil d'établissement de chaque collège constituant sont invités à donner leur avis au conseil d'administration lors des séances régulières de ces instances.

Un document rédigé par Marcel Côté en appui à sa demande de renouvellement de mandat a été transmis aux membres. La directrice des ressources humaines et des affaires corporatives est présente à l'assemblée afin de recueillir les commentaires des membres.

Les membres représentant le personnel enseignant demandent le report de ce point à une date ultérieure pour les motifs suivants :

- *Processus de consultation qui apparaît trop rapide et léger et pour lequel aucun critère d'évaluation explicite n'est fourni ;*

- *Le report permettrait une consultation et une concertation à l'intérieur et entre les corps d'emploi ;*
- *Le contexte récent vécu au collège a suscité une grande sensibilité pour laquelle le fait de prendre un recul apparaît pertinent.*

La directrice des ressources humaines prend note de la position des enseignants et en informera la présidente du conseil d'administration.

Seuls les membres représentant le personnel enseignant ont pu se prononcer sur ce point compte tenu que la directrice des ressources humaines n'a pas recueilli les propos des autres membres, soit les représentants du personnel professionnel, du personnel de soutien et des étudiants.

3.4 Adoption du compte rendu de la réunion du 1^{er} septembre 2015

Les membres ont reçu le projet du compte rendu de la réunion du 1^{er} septembre 2015 avec la convocation.

CDEL160209-02

Sur une proposition de Julien Lapan, dûment appuyée par Paul-Antoine Jetté, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion du 1^{er} septembre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

3.5 Adoption du compte rendu de la réunion extraordinaire du 10 décembre 2015

Les membres ont reçu le projet du compte rendu de la réunion extraordinaire du 10 décembre 2015 avec la convocation.

CDEL160209-03

Sur une proposition de Patricia Tremblay, dûment appuyée par France Perreault, il est résolu d'adopter le compte rendu de la réunion extraordinaire du 10 décembre 2015.

Adoptée à l'unanimité.

3.6 Suivi du compte rendu de la réunion du 1^{er} septembre 2015

Les membres sont informés que les travaux entourant le dossier de l'assurance qualité progressent bien.

Patricia Tremblay souligne que nous sommes en attente de la nomination de représentants du personnel enseignant pour le comité des journées pédagogiques. Une vérification sera effectuée et des suites seront données à la prochaine réunion.

Les membres sont informés que Danielle Pépin a accepté de siéger au comité relatif à la Politique de valorisation de la langue.

3.7 **Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption du Devis d'évaluation du programme Design d'intérieur (570.E0)**

Jean-Luc Trussart

Invitée : Lyne St-Pierre, enseignante, Design d'intérieur

Patricia Tremblay, Jean-Luc Trussart et Lyne St-Pierre présentent ce dossier. On souligne également la collaboration de Marie-Eve Des Groseillers pour ce dossier. On rappelle que dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études (PIGeP)*, la commission des études a recommandé l'évaluation du programme *Design d'intérieur (570.E0)*.

En 2014-2015, s'inscrivant dans les travaux d'actualisation des programmes d'études techniques, les collègues autorisés à dispenser le programme *Techniques de Design d'intérieur* ont été appelés à expérimenter la nouvelle démarche ministérielle de réalisation d'état de situation du programme. Ces travaux ont permis de recenser les tendances relatives à l'effectif étudiant et à la situation des personnes diplômées, de caractériser la situation du marché du travail, de situer le programme d'études par rapport à l'offre globale de formation et d'apprécier la pertinence des compétences et de l'applicabilité du programme d'études.

Jean-Luc Trussart indique que l'état de situation a permis de constater que le programme est toujours jugé pertinent et qualifiant pour les besoins du marché du travail au Québec. Plusieurs enjeux (évolution de la fonction de travail, changements d'ordre technologique, changements d'ordre organisationnel) ont illustré les besoins émergents de ce secteur. Ce sont cependant les changements réglementaires liés à l'utilisation du titre de designer d'intérieur et l'accréditation pour l'atteinte des standards locaux, nationaux et internationaux qui seraient les facteurs les plus susceptibles de mener à une éventuelle actualisation partielle du programme.

La présente évaluation de programme, la première depuis l'implantation du programme en 2006, utilisera les données de l'état de situation ministériel pour outiller les acteurs du programme à apprécier les mécanismes de suivi et d'amélioration continue de la qualité du programme. L'analyse de ces outils de suivi permettra à l'équipe programme de réfléchir aux moyens d'assurer la pertinence continue du programme au regard des attentes du marché du travail et des étudiants, tout en assurant la cohérence des activités d'apprentissage et des contenus de cours avec les objectifs du programme actuel et, ultérieurement, aux objectifs du programme actualisé.

À cet effet, le devis d'évaluation cible trois enjeux, soit la valorisation de la formation technique, l'offre de formation et le choix des méthodes pédagogiques.

On félicite l'équipe qui a œuvré à l'élaboration de ce devis et salue les commentaires ainsi que les objets relatifs à la réussite qui y sont exprimés. Lyne St-Pierre indique que le département souhaite améliorer le programme, mais également répondre aux exigences de l'Association des designers d'intérieur.

CDEL160209-04

Sur une proposition de France Perreault, dûment appuyée par Stéphane Chouinard, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement pour l'adoption du Devis d'évaluation du programme Design d'intérieur (570.E0)

Adoptée à l'unanimité.

3.8 Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption du Rapport d'évaluation du programme Archives médicales (411.E0)

Jean-Luc Trussart

Invitée : Caroline Salvail, coordonnatrice du département

Patricia Tremblay, Jean-Luc Trussart et Caroline Salvail présentent ce dossier.

La commission des études a recommandé l'évaluation partielle du programme *Archives médicales (411.A0)*. La dernière évaluation du programme ayant été réalisée de 2003 à 2008, la direction du Cégep a jugé opportun d'y procéder.

L'évaluation a tenu compte de la culture du programme, des intérêts et des préoccupations des différents intervenants impliqués. Ainsi, les membres de la direction, le personnel du Cégep, les étudiants et les diplômés ont participé au processus.

Des enjeux ont été dégagés et ont permis d'identifier les grandes lignes directrices de cette évaluation afin qu'elle réponde aux préoccupations de la communauté collégiale en ce qui concerne l'avenir du programme. Ces enjeux, examinés en relation avec les critères de la CEEC, ont orienté les travaux de l'évaluation de programme.

Dans l'ensemble, l'évaluation atteste que le programme *Archives médicales* est de qualité. L'analyse des différentes données a prouvé que le programme est pertinent et prépare adéquatement l'étudiant au marché du travail. Toutefois, certaines analyses démontrent que l'actualisation et la promotion du profil de sortie et sa mise en œuvre, tout comme la mise en place des stages d'observation, de formation et d'intégration, pourraient être bénéfiques pour les étudiants. L'actualisation du matériel didactique, notamment les banques de dossiers patients, contribuerait également à soutenir la qualité du programme.

16 recommandations sont inscrites au plan de travail du département et les enseignants ont déjà amorcé les travaux, par exemple, la révision des stages.

Les membres félicitent l'équipe qui a œuvré à l'élaboration de ce document.

CDEL160209-05

Sur une proposition de Brigitte Aubin, dûment appuyée par Luc Grenier, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement pour l'adoption du Rapport d'évaluation du programme Archives médicales (411.EO).

Adoptée à l'unanimité.

3.9 Présentation des rapports de libération de tâche

3.9.1 Guide d'accueil des nouveaux étudiants en Arts, lettres et communication

Luc Grenier, enseignant, Arts, lettres et communication

Luc Grenier présente son rapport de libération de tâche. Il indique que l'intention originale derrière cette libération était de produire un document qui soit à la fois un outil d'information, un guide de l'étudiant propre au programme d'Arts, lettres et communication. Il a été suggéré que ce guide serve de base à d'autres programmes.

Il dépose séance tenante un document résumant le contenu du guide d'accompagnement. Il passe en revue les principaux contenus qui pourraient être inclus dans ce guide.

Le document en est à sa dernière révision et il sera vendu à la Coop étudiante. Il souligne la collaboration de Marie-Eve Dupuis, technicienne en travaux pratiques en Design d'intérieur.

Les membres trouvent cet outil très intéressant et félicitent Luc Grenier ainsi que le département pour cette initiative. Luc Grenier se propose pour présenter ce guide aux départements qui le souhaiteraient.

Il est suggéré de le rendre disponible en version électronique, par exemple, sur Omnivox. Luc Grenier indique qu'une analyse pourrait être réalisée à la suite de cette suggestion.

3.10 Adoption du Plan de travail de la commission des études 2015-2016 révisé

Les membres ont reçu ce document avec la convocation. En raison du boycott des réunions de la commission des études à l'automne 2015, ce document a dû être revu. Patricia Tremblay porte à l'attention des membres les nouveaux échéanciers. France Perreault soulève que la date du 1^{er} mars semble prématurée pour le dépôt du sommaire des plans de travail 2015-2016 des comités de programme. Patricia Tremblay prend note de ce commentaire et effectuera un suivi à cet effet. Finalement, Patricia Tremblay mentionne que l'avis à formuler pour le Plan d'aide à la réussite 2015-2016 sera reporté en 2016-2017. Par contre, le Cégep devra, d'ici la fin du mois de juin, proposer des objectifs stratégiques liés à la réussite éducative dans le Plan stratégique 2015-2019 du CRL.

En ce qui a trait à la Procédure institutionnelle de règlement de litiges entre le personnel enseignant et les étudiants qui est devenu un dossier régional, il est mentionné que le corps professoral souhaite s'assurer que ce dossier soit traité dans le respect des pratiques locales

compte tenu que la pédagogie relève de chacun des collèges constituants. Marcel Côté indique que les trois collèges constituants seront consultés pour ce document.

CDEL160209-06

Sur une proposition d'Élaine-Marie Rouleau, dûment appuyée par Stéphane Chouinard, il est résolu d'adopter le plan de travail de la commission des études 2015-2016 révisé.

Adoptée à l'unanimité.

3.11 Avis à formuler au conseil d'établissement pour les modifications apportées au Règlement no 6 sur l'admission des étudiants

Patricia Tremblay

Patricia Tremblay présente ce dossier. Elle indique que ce règlement doit être révisé en raison de légères modifications apportées au cours de la dernière année au REEC, aux pratiques dans les collèges constituants et aux demandes de précisions du MEESR.

CDEL160209-07

Sur une proposition de Luc Grenier, dûment appuyée par Stéphane Chouinard, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement pour les modifications apportées au Règlement no 6 sur l'admission des étudiants.

Adoptée à l'unanimité.

3.11.1 Règles d'application du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption relatives au Règlement no 6

Étant donné les changements apportés au Règlement no 6, Patricia Tremblay avise les membres que les Règles d'application locales de ce règlement seront révisées ultérieurement.

3.12 Avis à formuler au conseil d'établissement pour l'adoption du calendrier scolaire 2016-2017

Patricia Tremblay

Patricia Tremblay présente ce dossier. Elle indique que le projet de calendrier pour l'année scolaire 2016-2017 respecte le *Cadre général d'élaboration du calendrier scolaire du collège constituant de L'Assomption*. Cependant, afin d'offrir des activités et des formations pédagogiques à son personnel à plusieurs moments dans l'année, il est proposé de déplacer l'une des deux journées

pédagogiques normalement placées avant le début de la session d'automne, dans la semaine de lecture de la session d'hiver, soit le 21 mars 2017. Cette proposition n'a aucun impact sur la date à laquelle se termine la session d'hiver et fait en sorte que les enseignants bénéficieront de trois journées de perfectionnement par an plutôt que deux, utilisées jusqu'à maintenant. Les membres échangent à ce propos et certains se questionnent sur la pertinence de placer une journée pédagogique durant la Semaine de lecture et d'autres s'interrogent quant au but de cette semaine. Au terme des discussions, les membres souhaitent mener une réflexion quant à l'objectif de la Semaine de lecture. Cet objet sera inscrit au plan de travail de la commission des études pour l'année 2016-2017.

Patricia Tremblay souligne que les sessions d'automne et d'hiver débutent un lundi et comptent chacune 83 jours répartis comme suit : 75 jours de cours, cinq jours d'examen, deux journées d'activités pédagogiques ainsi qu'une journée de rédaction en français. Seule une journée durant l'année scolaire, le mardi 11 avril 2017, suit l'horaire d'une autre journée, soit l'horaire d'un vendredi. Cette journée de reprise, placée à cette semaine, évite qu'il y ait une semaine avec deux vendredis. Il est proposé de placer plutôt cette journée le 23 mai. Patricia Tremblay effectuera le changement suggéré.

Le calendrier des jours fériés du personnel administratif précise que les 2 et 3 janvier 2017 sont des journées fériées pour cette catégorie de personnel justifiant le début des activités intersession le 4 janvier 2017.

CDEL160209-08

Sur une proposition de Danielle Pépin, dûment appuyée par Simon-Philippe Lebel, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement pour l'adoption du calendrier scolaire 2016-2017 avec l'amendement proposé.

Adoptée à l'unanimité.

3.13 Rapport du conseil de la réussite sur le cheminement Tremplin DEC

Patricia Tremblay

3.13.1 Portrait du cheminement des étudiants

D'entrée de jeu, Patricia Tremblay se dit très heureuse de présenter les résultats de l'analyse menée par le Conseil de la réussite inhérente au cheminement Tremplin DEC – Orientation. Elle profite de l'occasion pour remercier le Conseil composé de Jean-Luc Trussart, Dominique Trudel, France Perreault, Brigitte Aubin, Élane-Marie Rouleau, Christiane Généreux, Stéphane Chouinard, Hélène Sylvain, Annick Cyr, Sylvie Girard (en remplacement de Julie-Hélène Roy) et d'elle-même.

Patricia Tremblay présente l'analyse de ce cheminement. Elle stipule qu'en date du 20 janvier, le Cégep comptait 226 étudiants inscrits dans ce cheminement. Elle précise aux membres de porter une attention particulière à la note en tête du document qui spécifie que les données de ce document sont à titre indicatif seulement et doivent être considérées avec circonspection.

Elle présente les constats et les recommandations du Conseil de la réussite en ce qui a trait à la révision de ce cheminement :

- planifier les modes de gestion et d'encadrement du cheminement Tremplin DEC – Orientation en mettant en place un « Comité de concertation Tremplin DEC »;
- orienter le plan de travail de ce comité vers la concertation des différentes disciplines et services professionnels, l'encadrement des étudiants, la promotion des ressources d'aide, la cohérence des cours du cheminement, la différenciation des approches pédagogiques et la motivation des étudiants;
- proposer une offre de cours différenciée, en collaboration avec un conseiller d'orientation, à travers un cheminement comprenant des cours de la formation générale, un cours d'introduction à une discipline ou d'initiation à la profession d'un programme et un cours de 45 heures, sous forme de séminaire, qui développe, selon les besoins de l'étudiant, la compétence 054L « *Utiliser des stratégies d'apprentissage* » et la compétence 054M « *Planifier son cheminement scolaire et professionnel* »;
- procéder à un appel d'offres pour la création du nouveau cours de ce cheminement et soumettre au comité de concertation Tremplin DEC, les propositions reçues qui respectent les critères suivants:
 - ❖ démarche d'accompagnement (tutorat, coaching et/ou animation) différenciée selon le profil de l'étudiant (étudiants en début de parcours, étudiants désirant changer de programme, étudiants en fin de parcours);
 - ❖ des liens explicites sont établis avec tous les autres cours de l'étudiant (formation générale et spécifique);
 - ❖ la cohérence avec les objectifs et les standards ministériels;
 - ❖ le respect des orientations générales du cégep;
 - ❖ l'approche pédagogique proposée par ce cours soit mobilisante, engageante et motivante pour l'étudiant.

3.13.2 Avis à formuler au conseil d'établissement

À la suite de la présentation de Patricia Tremblay, les membres se disent en accord avec la démarche et les recommandations proposées par le Conseil de la réussite.

CDEL160209-09

Sur une proposition de Danielle Pepin, dûment appuyée par Sylvie Roy, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'établissement pour l'adoption des recommandations du Conseil de la réussite en regard de la révision du cheminement Tremplin DEC - Orientation.

Adoptée à l'unanimité.

3.13.3 Tremplin DEC – mise à niveau

Patricia Tremblay informe les membres que ce nouveau cheminement sera offert au collège constituant de L'Assomption, sur une base expérimentale d'un an. Elle explique qu'une analyse a démontré que quelques étudiants de notre région s'inscrivaient au collège constituant de Joliette qui offre ce cheminement. Le cours de mise à niveau qui sera offert cet automne est Mathématiques de secondaire 5 SN. Elle précise que nous débiterons tout d'abord avec l'offre de ce cours et que nous évaluerons la pertinence d'offrir ensuite chimie et physique. Elle souligne l'excellente collaboration du Centre de la Croisée et explique le fonctionnement pour dispenser les cours de mise à niveau. Marcel Côté ajoute qu'un bilan sera présenté à la commission des études au terme de cette expérimentation.

3.14 Autres points

Sans objet.

3.15 Information

3.15.1 Processus de recrutement à la direction du Collège constituant de L'Assomption

Marcel Côté dépose séance tenante l'échéancier ainsi que l'affichage du poste à la direction du collège constituant de L'Assomption.

CDEL160209-10

Sur une proposition de Simon-Philippe Lebel, dûment appuyée par Stéphane Chouinard, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration quant à l'affichage du poste à la direction du collège constituant de L'Assomption.

Adoptée à l'unanimité.

Dominique Trudel questionne Marcel Côté à savoir s'il assumera l'intérim au poste de directeur du collège constituant jusqu'au recrutement de la prochaine direction. Monsieur Côté mentionne qu'il ne peut répondre à cette question pour le moment.

3.15.2 Spectacle-bénéfice au profit de la Fondation du Cégep à L'Assomption

Les membres sont informés que le prochain spectacle-bénéfice au profit de la Fondation du Cégep à L'Assomption sera un Gala d'humour qui se tiendra le mercredi 23 mars au Théâtre Hector-Charland.

3.15.3 Entente avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS)

Marcel Côté informe les membres qu'une entente a été conclue avec le Centre intégré de santé et de services sociaux afin de permettre à tous les étudiants du Cégep régional de Lanaudière d'être inscrits à un Groupe de médecine familiale (GMF) dans la région. De plus, cette entente prévoit une infirmière dédiée au Cégep, soit une journée par semaine dans chacun des collèges constituants. Finalement, des ressources dédiées seront également disponibles pour des problèmes d'ordre psychosociaux.

3.16 Prochaine rencontre

La prochaine réunion de la commission des études est prévue le mardi 1^{er} mars 2016.

3.17 Levée de l'assemblée

CDEL160209-11

Il est proposé par Stéphane Chouinard de lever la séance à 16 h 20.

Adoptée à l'unanimité.

Marcel Côté
Directeur par intérim du collège constituant de L'Assomption
et président d'assemblée